



**ACADÉMIE
DE MONTPELLIER**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

DIVISION DES EXAMENS ET CONCOURS

**Pôle expertise et support
DEC 1**

**ARRÊTÉ MODIFICATIF FIXANT LE CALENDRIER DU RECRUTEMENT SANS CONCOURS
D'ADJOINT ADMINISTRATIF DE L'ÉDUCATION NATIONALE ET DE L'ENSEIGNEMENT
SUPÉRIEUR**

Session 2024

**LA RECTRICE DE LA RÉGION ACADÉMIQUE OCCITANIE
RECTRICE DE L'ACADÉMIE DE MONTPELLIER
CHANCELIERE DES UNIVERSITÉS**

VU la loi n°83.634 du 13 juillet 1983, modifiée relative aux droits et obligations des fonctionnaires ;

VU le décret n°2006-1760 du 23 décembre 2006 relatif aux dispositions statutaires communes applicables aux corps d'adjoints administratifs des administrations de l'Etat ;

VU le Décret n°2016-1084 du 3 août 2016 modifiant le décret n°2016-580 du 11 mai 2016 relatif à l'organisation des carrières des fonctionnaires de catégorie C de la fonction publique de l'Etat et les décrets relatifs à l'organisation de leurs carrières ;

VU l'arrêté du 23 mars 2007 relatif aux règles générales d'organisation et la nature des épreuves des concours de recrutement des adjoints administratifs de l'éducation nationale et de l'enseignement supérieur ;

VU l'arrêté du 30 mars 2007 fixant les conditions d'organisation et la composition du jury des concours de recrutement des adjoints administratifs de l'éducation nationale et de l'enseignement supérieur ; modifié par l'arrêté du 28 janvier 2009 ;

VU l'arrêté du 2 février 2024 autorisant au titre de l'année 2024 l'ouverture de recrutements sans concours d'adjoints administratifs de l'éducation nationale et de l'enseignement supérieur.

ARRÊTE

ARTICLE 1^{er} : Les épreuves du recrutement sans concours d'adjoint administratif de l'éducation nationale et de l'enseignement supérieur pour la session 2024 se dérouleront comme suit :



**ACADÉMIE
DE MONTPELLIER**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

DIVISION DES EXAMENS ET CONCOURS

**Pôle expertise et support
Division des Examens et Concours
DEC 1**

Affaire suivie par :
Lucile LEFEVRE DE LA HOUPLIERE
Cheffe de bureau

Abigail SIRET
Gestionnaire
04 67 91 45 61
ce.recdec-concours-adjaenes@ac-montpellier.fr

Rectorat
31, rue de l'Université
CS 39004
34064 Montpellier
Cedex 2
www.ac-montpellier.fr

**ARRÊTÉ MODIFICATIF FIXANT LE CALENDRIER DU RECRUTEMENT SANS CONCOURS
D'ADJOINT ADMINISTRATIF DE L'ÉDUCATION NATIONALE ET DE L'ENSEIGNEMENT
SUPÉRIEUR**

Session 2024

Date limite téléversement des dossiers de candidatures sur Cyclades	Lundi 18 mars 2024 – 12h00
Jury d'admissibilité	Lundi 22 avril 2024
Épreuve orale d'admission	Mardi 14, Mercredi 15, jeudi 16 et vendredi 17 mai 2024
Jury d'admission	Vendredi 17 mai 2024

ARTICLE 2 : La secrétaire générale de l'académie est chargée de l'exécution du présent arrêté.

À Montpellier, le

08 MARS 2024

Pour la rectrice et par délégation
La secrétaire générale d'académie

Isabelle CHAZAL